



Reçu en préfecture le 26/07/2024 Publié le

Envoyé en préfecture le 26/07/2024

ID: 074-217402627-20240718-DEL_052_2024-DE

Délibération n°052/2024

OBJET : Accueil de personnes volontaires en service civique

L'an deux mil vingt-quatre, et le dix-huit juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le douze juillet précédent, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER

Conseillers en exercice: 11

Présents: 08

BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DEAGE Patricia, DESALMAND Stéphane, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra,

Absents: LAMBERT Adrien

Absents excusés: DAKIN-GARVAL Sylvain, PIEUCHOT Sophie

Procuration: BRON Isabelle pour DAKIN-GARVAL Sylvain, FLOQUET Sandra pour PIEUCHOT Sophie

Secrétaire de séance : DESALMAND Nadège

VU le Code Général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L1111-2, L2121-12 et L2121-29 ;

VU le code du Service National,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;

VU la loi n°2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique ;

VU la loi n°2017-86 du 27 janvier relative à l'égalité et à la citoyenneté ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer une demande d'agrément de la commune auprès de l'agence du service civique ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires, tel que défini la loi du 10 mars 2010 et ses décrets d'application;

Le Secrétaire,

Envoyé en préfecture le 26/07/2024

Reçu en préfecture le 26/07/2024

Publié le

ID: 074-217402627-20240718-DEL_052_2024-DE

Ainsi fait et délibéré, Les jours, mois et an que susdit Pour extrait conforme Le Maire Patricia DEAGE